



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
ST-GIROD

PROJET PEDAGOGIQUE

Multi-accueil CHOUBIDOU

Table des matières

I.	LE PROJET SOCIAL	3
II.	LE MULTI-ACCUEIL CHOUBIDOU : LIEU DE VIE	5
A.	L'INSCRIPTION	5
B.	L'ACCUEIL	6
a)	L'adaptation.....	6
b)	L'accueil du matin.....	6
c)	Le départ du soir.....	6
C.	L'HYGIENE.....	7
a)	Les soins et le change	7
❖	L'acquisition de la propreté	7
b)	L'hygiène à la crèche	8
❖	Le lavage des mains de l'enfant	9
	ANNEXES	9
	L'HYGIENE DES LOCAUX	9
	LES MESURES PREVENTIVES D'HYGIENE DU PERSONNEL	9
D.	L'ALIMENTATION	10
a)	Introduction.....	10
b)	Le repas	11
❖	Un temps de convivialité	11
❖	Le partage des repas en collectivité	12
c)	L'organisation du temps de repas.....	12
❖	Dans la section des « Petits choux » : bébés âgés de 3 mois à 1 an (18 mois maximum).....	13
❖	Dans la section des « Bidoux » : section des enfants âgés de 12 mois à 2 ans.	13
❖	Dans la section des « Choubidou » : section des grands enfants âgés de deux à trois ans ...	13
	Annexes :.....	14
	CONDUITE A TENIR EN CAS DE POURSUITE D'ALLAITEMENT MATERNEL	15
	PROTOCOLE DE LA PREPARATION ET REMISE EN TEMPERATURE DES ALIMENTS	15
	PRÉPARATION DES BIBERONS.....	16
E.	LE SOMMEIL	17
F.	L'ÉVEIL.....	18
G.	LE LANGAGE	21
H.	LE SPORT	22
I.	LES SORTIES	22
a)	LES SPECTACLES	22
b)	« LA VISITE DE L'ÉCOLE MATERNELLE D'ALBENS ».....	22
c)	LES SORTIES EXTRA CHOUBIDOU.....	23
J.	L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE	24
K.	L'ACCUEIL DES STAGIAIRES :	25
III.	CONCLUSION :	25



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

I. LE PROJET SOCIAL

Le multi-accueil CHOUBIDOU doit répondre à une demande très hétérogène des habitants de la commune d'Entrelacs.

Entrelacs est située entre Annecy et Chambéry. Elle est composée d'une population diversifiée :

- Une partie exerce une activité professionnelle sur Albens et le territoire,
- Une autre partie travaille en majorité à Annecy, Aix-les-Bains, Chambéry ou Rumilly,
- Une dernière partie est sans emploi par choix (congé parental) ou par contrainte (intérim, petits contrats).

Bon nombre de la population d'aujourd'hui n'est pas originaire d'Entrelacs. C'est la construction de nouveaux logements, d'un collège et d'une gare implantés sur le Territoire et la proximité de deux grandes villes qui expliquent le plus souvent le choix de l'implantation résidentielle.

Enfin la Communauté de Communes du Canton d'Albens regroupait les besoins de 3 communes environnantes : La Biolle, Saint Ours et Entrelacs.

Les besoins de la population sont pour toutes ces raisons très différents. Le multi-accueil doit essayer de répondre au mieux aux demandes de garde des parents.

Il existe néanmoins sur le Territoire deux autres structures plus petites : le multi-accueil de La Biolle avec une capacité de 28 places dont 26 places crèche et le multi-accueil de Saint-Germain-La-Chambotte avec une capacité de 18 places dont 16 places crèche.

Aujourd'hui, 60 familles bénéficient des services du multi-accueil Choubidou qui a un agrément pour accueillir :

- 36 enfants en journée complète (6h30 minimum et 5 jours par semaine) → Accueil régulier
- 4 places en demi-journée → Accueil occasionnel

Le multi-accueil accueille les enfants de 3 mois à 4 ans (entrée à l'école).

Quarante enfants peuvent donc être accueillis quotidiennement par la structure, cinq jours par semaine, sur une amplitude de 11 heures par jour. La structure ferme une semaine à Noël, une semaine au printemps et trois semaines en août, soit 47 semaines d'ouverture.

Pour tenir compte de la croissance positive et de la construction de nouveaux logements, un autre projet est à l'étude : la création d'un multi-accueil sur le secteur Nord du Territoire (Mognard/ Epersy).

Le multi-accueil est également un premier lieu de socialisation pour les enfants et favorise le mélange d'enfants de milieux culturels et sociaux variés. Sa mission sociale est de permettre à toutes les familles d'avoir accès à ce mode de garde.

Choubidou a également la volonté d'accueillir des enfants porteurs d'un handicap, leur différence étant une richesse et une ouverture pour l'ensemble du groupe et de l'équipe.

Enfin, la crèche se veut aussi être un lieu d'échange pour toutes les familles. Elle peut être vectrice d'intégration pour les familles nouvellement installées dans la région. C'est pour cela que l'équipe met en



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

place différentes manifestations (deux réunions avec les parents pour informer du travail effectué dans les sections, la fête de Noël, la fête des familles, la visite de l'école et différentes sorties extérieures).

Les acteurs de la structure :

- Les professionnels de la structure :

L'équipe est le premier interlocuteur des parents. Elle met en pratique le projet éducatif :

- *La Directrice, Educatrice de Jeunes Enfants*
- *1 Educatrice de Jeunes Enfants, directrice adjointe*
- *6 Auxiliaires de Puériculture*
- *8 Agents d'Animation*
- *2 Agents qui s'occupent de la cuisine, du linge et du groupe*
- *2 Agents d'Entretien*
- *1 diplômée remplaçante (auxiliaire)*
- *1 infirmière, référent santé*

- Les autres partenaires :

Les différents partenaires s'associent aux professionnels pour développer des projets et actions autour de l'accueil de l'enfant :

- *La Commune d'Entrelacs* : elle gère le multi-accueil et est propriétaire des locaux.
- *La CAF de la Savoie* : elle soutient la structure en complétant la participation financière des familles (prestation de service unique). Un contrat Enfance Jeunesse est signé entre la CAF et la Commune d'Entrelacs.
- *Le Médecin Référent* : une convention est signée entre le médecin référent et la Commune d'Entrelacs. Il assure une surveillance médicale, il veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladies contagieuses. Il a un rôle d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel. Il valide avec l'infirmière les protocoles mis en place au multi-accueil.

- Les intervenants extérieurs :

- Une Intervenante bibliothécaire intervient dans la structure à raison de 10 séances par an dans les sections Moyens et Grands.
- Un intervenant pour le langage des signes en 2022 et 2023 sur les 2 sections (bébés et moyens)
- Ludoplay : nous nous rendons une fois par mois avec 4 à 8 enfants dans un local attenant à l'école maternelle des Allobroges pour participer à des ateliers autour du jeu. Un animateur du service enfance jeunesse nous accueille, et propose des jeux différents en fonction de l'âge des enfants. Mise en place par le service enfance jeunesse avec participation des directrices de structures pour l'achat des jeux petite enfance.
- Les deux Ecoles Maternelle : une sortie a lieu chaque année pour permettre aux enfants de la section des Grands de découvrir l'école où ils sont inscrits.
- La cantine : lors de la visite de l'école, les enfants prennent leur repas au restaurant scolaire.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

- Le centre de loisirs du mercredi : une matinée du mois de juin, les enfants de la section des grands inscrits au centre du mercredi participe à une rencontre, ils déjeunent au centre de loisirs.
- La Bibliothèque d'Entrelacs : nous empruntons des livres et CD chaque semaine, soit avec les enfants en déterminant un thème et les besoins de toutes les sections soit par l'intermédiaire de la Commission Bibliothèque de la Crèche. L'heure du conte : une fois par mois, 4 enfants de la section des moyens et des grands participent avec quatre enfants du multi accueil de la Farandole de Saint Germain la Chambotte à une animation autour du livre, présentée par le personnel de la bibliothèque dans les locaux de la bibliothèque municipale d'Albens.
- Un intervenant sport, des séances de motricité sont proposées tous les 15 jours à 8 enfants accueillis en section grand. La séance se déroule salle Montillet (salle de danse) attenante à l'école des Allobroges , un roulement est effectué pour que tous les enfants participent.
- Un Psychologue : des séances sont proposées aux professionnels tous les deux mois, soit sur des thèmes choisis soit sur l'analyse de la pratique.

II. LE MULTI-ACCUEIL CHOUBIDOU : LIEU DE VIE

A. L'INSCRIPTION

Le premier contact pour rechercher un mode de garde sur le territoire d'Entrelacs se fait sur le site Internet de la Commune d'Entrelacs.

Les parents téléchargent le document de préinscription et le font parvenir au Secrétariat de la mairie avant le 1^{er} mars pour une inscription à partir de septembre.

Dans le courant du mois d'Avril, la Commission d'Attribution des Places se réunit et attribue des points aux différents dossiers suivant une cotation définie par les élus. Le total des points détermine l'ordre des dossiers. La Commission étudie les demandes et offre les places disponibles dans les multi-accueils.

Une réponse écrite est envoyée le jour de la Commission et les parents ont un mois pour valider la place, par mail. Une liste d'attente permet de compléter les places vacantes (les dossiers de préinscription doivent être envoyés avant fin mai).

B. L'ACCUEIL

La directrice prévoit un rendez-vous dans le mois d'avril pour faire visiter la crèche, présenter le personnel des sections et distribuer le règlement intérieur de la structure.

Les familles doivent valider par mail l'inscription définitive de leur enfant.

Un deuxième rendez-vous avec la directrice est programmé, les documents administratifs (fiches d'inscription, autorisation de sortie et les documents nécessaires à l'inscription) sont distribués. En fonction de la date de reprise du travail, un rendez-vous est fixé avec la référente de l'enfant.

L'accueil de l'enfant et de ses parents au sein de la structure est important. En effet, il s'agit d'un moment crucial pour le parent, qui peut être inquiet, et pour l'enfant pour qui ce changement de vie est vécu comme une rupture affective.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation, en contribuant à créer un espace sécurisant et de confiance, tant affectivement que matériellement.

a) L'adaptation

Le rendez-vous avec la référente de l'enfant détermine le début de l'adaptation. La personne référente est une professionnelle qui, au moment de l'adaptation dans le futur lieu de vie de l'enfant, s'occupe de façon privilégiée du « petit nouveau ». Cette personne, placée en situation de responsabilité par la structure, coordonne les échanges parents- enfants / professionnels vis-à-vis de l'accueil de l'enfant et de sa famille et crée un climat de confiance.

Le jeune enfant a besoin d'une figure d'attachement qui va créer un sentiment de sécurité indispensable. Au fur et à mesure de l'adaptation, la référente se charge d'intégrer l'enfant et ses parents au reste de l'équipe, pour leur permettre de se sentir en sécurité avec tout le personnel de la section.

L'adaptation est progressive et adaptée à chaque enfant. Elle commence par une demi-heure de rendez-vous avec la famille, en fonction de l'âge de l'enfant, nous pouvons éventuellement l'accueillir dans la section pendant le rendez-vous.

La référente met en place un planning pour l'accueil de l'enfant pour la semaine (celui-ci peut être modifié et évolue dès que l'enfant se sent en sécurité). Grâce aux fiches d'habitudes, la professionnelle s'informe des habitudes de l'enfant à la maison pour faciliter la continuité de la maison à la Crèche, pour connaître son rythme et son histoire. Pour la section des Bébé et des Moyens, une fiche complémentaire est distribuée aux parents et remplie à la maison ou pendant le rendez-vous.

Le livret d'accueil a été créé pour présenter la structure, l'équipe, la vie de la section et la liste du trousseau demandé aux parents.

Lors du premier accueil les parents remettent à la section ou à la Directrice, le dossier administratif, les documents et fournitures demandées.

b) L'accueil du matin

A l'accueil, le professionnel :

- a une posture positive (aller au-devant du parent et de l'enfant),
- fait attention à son regard et à sa présentation physique (tenue correcte),
- parle à l'adulte et à l'enfant,
- recueille les informations importantes,
- a une continuité dans l'accueil (départ du parent, arrivée de l'enfant dans le groupe),
- est disponible et souriant pour respecter au mieux le rythme de l'enfant : comprendre certaines attitudes dans la journée et faire que le quotidien de l'enfant soit le plus agréable possible → s'adapter.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

Puis, le professionnel écrit les informations dans le cahier des transmissions et met l'heure d'arrivée.

c) Le départ du soir

Les parents ont plus de temps pour un dialogue fait d'échanges, de partage, d'observations, ils prennent connaissance des progrès de l'enfant. Le personnel raconte la journée avec de petites anecdotes. S'il y a du négatif dans la journée, il faut alors penser à aussi donner du positif.

Le personnel est tenu au respect et à la confidentialité mais également à garder bonne distance. Les parents badgent leur enfant à l'arrivée et au départ.

C. L'HYGIENE

a) Les soins et le change

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer etc., l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne.

L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré. C'est pourquoi tout soin commence avec des mots racontés à l'enfant sur ce qui va se passer.

Le change permet une relation privilégiée entre le professionnel et l'enfant. Le respect de son intimité et de son corps est essentiel. C'est pour cette raison que la porte de change doit être fermée. Il permet aussi d'accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et de ses sensations physiques. L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité tant matérielle qu'affective de l'enfant. Il est donc important de préparer le soin : recueillir les informations concernant l'enfant et sortir le matériel adéquat (voir Protocole du change en annexe).

❖ L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté (aux alentours de deux ans) est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), psychologique (l'enfant doit être prêt) et affective.

L'équipe est à l'écoute de l'enfant et a un rôle de conseil auprès des parents suivant le développement de l'enfant.

Il est important de laisser le temps à l'enfant puisque l'évolution est variable d'un enfant à l'autre. C'est un apprentissage progressif avec parfois des retours en arrière.

Développement de l'enfant :

MATURITE PHYSIOLOGIQUE : Elle est liée à la maîtrise du sphincter anal (à partir de 18 à 21 mois) et au contrôle du sphincter vésical (autour de deux ans). Pour que l'enfant puisse maîtriser le besoin d'uriner, une maturation



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

du système nerveux est nécessaire. L'enfant devient capable de sentir si sa vessie est pleine et le manifeste en demandant le pot.

MATURITE INTELLECTUELLE : L'enfant doit pouvoir comprendre ce qu'on lui demande ; il doit faire le lien entre son besoin, le pot et le résultat de la sensation initiale (urine, matière fécale). Il doit avoir conscience de ce qu'il se passe lorsqu'il fait ses besoins. Il doit aussi comprendre et dire qu'il a envie d'uriner (vers 18 mois/ 2 ans).

MATURITE AFFECTIVE : Elle correspond au désir de grandir et à sa capacité à comprendre ce que ses parents attendent de lui. L'enfant est dans une dynamique évolutive caractérisée d'une part, par un désir de grandir et d'autre part, par la possibilité de se rassurer sur l'amour que lui portent ses parents. Ce stade est acquis lorsque l'enfant désire imiter les autres et s'identifie à eux.

MATURITE PSYCHOMOTRICE : L'enfant doit posséder des capacités motrices lui permettant de se rendre sur le pot. Ce développement est acquis lorsque l'enfant marche, se relève, lorsqu'il est assis sans aide, monte et descend les escaliers, baisse et relève son pantalon.

Il est important que l'enfant ait le rôle principal dans cette acquisition. L'adulte est là pour l'accompagner, le soutenir et valoriser son désir de devenir grand.

Lorsque l'enfant marche, nous l'invitons à se rendre volontairement dans la salle de change. Nous le sollicitons pour qu'il participe au soin et ainsi favoriser son autonomie.

Lorsque l'enfant porte encore une couche pendant la journée mais commence à être demandeur du pot, nous échangeons avec les parents et avec leur accord nous lui proposons le pot lors du temps de change et restons à l'écoute de sa demande (section moyen).

Quand il ne porte plus de couche et qu'il commence à bien faire la demande lui-même, nous l'accompagnons et l'aidons à se déshabiller.

Au début, des points de repère sont établis dans la journée : dans la matinée, avant le verre d'eau, avant le repas, après le repas, après la sieste etc. Puis au fur et à mesure qu'il devient autonome, il gère les allées et venues aux toilettes toujours avec un adulte.

Lorsque l'enfant est en cours d'acquisition, des accidents sont inévitables. Nous mettons des mots sur ce qui vient de se produire et rappelons à l'enfant qu'il est important de demander à un adulte lorsqu'il ressent l'envie d'aller aux toilettes. Nous dédramatisons l'évènement, nous n'utilisons en aucun des propos négatifs ni blessants à l'égard de l'enfant.

Pour la sieste, l'enfant peut avoir le choix de mettre sa couche ou non.

b) L'hygiène à la crèche

L'enfant accueilli en crèche doit arriver propre avec des vêtements propres adaptés lui permettant d'être libre dans ses mouvements et ses acquisitions. Nous sommes aussi vigilants à rendre l'enfant avec des vêtements propres s'il y a eu des incidents (voir Règlement Intérieur pour le trousseau à fournir).

Les vêtements souillés sont mis dans un sac plastique fermé.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

❖ Le lavage des mains de l'enfant

La contamination manu portée est responsable de la majorité des infections. Ainsi, la mesure préventive est le lavage des mains (voir protocole en annexe). Nous habituons les enfants à cette pratique qui reste essentielle tout au long de leur vie.

- Lavage des mains avant de passer à table (Dans la section des bébés et des moyens, jusqu'à ce qu'ils passent dans le réfectoire, nous lavons les mains des enfants avec un gant de toilette mouillé. Pour les grands, du matériel est à disposition : lavabo à hauteur, savon, serviette. L'aide de l'adulte est indispensable,
- Lavage des mains après le repas avec un gant de toilette,
- Lavage des mains lorsque les enfants vont aux toilettes.

ANNEXES

L'HYGIENE DES LOCAUX

Le ménage des locaux est fait tous les soirs : le sol, les portes, les salles de change, les lavabos et les toilettes sont lavés selon les normes de la collectivité. Nettoyage tous les jours, désinfection une fois par semaine, désinfection des salles de changes une fois par jour entre midi et deux.

Un nettoyage plus important est fait lors de la fermeture estivale (murs, toutes les vitres, les extérieurs, lavage des gros jouets etc).

Dans chaque section est mis à disposition du matériel de nettoyage, le personnel lave les tables avant l'arrivée des enfants le matin et après chaque activité et repas. Après le repas, les chaises sont nettoyées, une désinfection des chaises est faite une fois par semaine.

Les jouets des sections sont désinfectés suivant un tableau établi par section.

En cas d'épidémie (exemple : poux) un nettoyage plus important est obligatoire (voir protocole en annexe)

LES MESURES PREVENTIVES D'HYGIENE DU PERSONNEL

Les professionnelles doivent s'imposer une discipline toute simple mais rigoureuse. La meilleure façon de respecter les règles est d'en comprendre le sens.

La tenue professionnelle

Le personnel de crèche doit tout d'abord avoir une tenue réservée à la crèche, propre et fréquemment renouvelée. Les blouses sont parfois utilisées dans certaines crèches, elles ne sont pas indispensables. La crèche accueille des enfants sains !

Le pantalon avec lequel elle s'assoit sur les tapis où rampent les enfants ne sera pas celui avec lequel elle s'assoit dans le métro (pour les citadines).



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

Les chaussures doivent impérativement être réservées à l'intérieur de la crèche. Elles doivent être lavables et entretenues. Par mesure de sécurité, il est nécessaire d'éviter les semelles en bois « écrase-doigts ».

Les agents qui viennent aider dans les sections au moment des repas ne doivent pas conserver la blouse (ou la tenue) qui leur sert à faire le ménage.

Les cheveux doivent être propres, attachés s'ils sont longs ; les bagues, bracelets et le vernis sont à éviter.

Les mains du personnel

La contamination manu portée est responsable de la majorité des infections. Ainsi, LA mesure préventive à la crèche reste la même qu'à l'hôpital : il s'agit du lavage des mains. Un lavage simple suffit la plupart du temps mais il doit pouvoir être répété fréquemment. La friction avec une solution ou un gel hydro-alcoolique est de plus en plus utilisé en crèche. Son efficacité est maintenant démontrée.

Le lavage des mains s'effectue avant tout contact avec un aliment, avant chaque repas, avant et après chaque change, après avoir accompagné les enfants aux toilettes, après contact avec un produit corporel (selles, urines, écoulement nasal), après s'être mouché, avoir éternué ou toussé etc. Et bien sûr après être allé aux toilettes.

En cas d'affection contagieuse, il est préférable d'effectuer un lavage des mains antiseptique ou de faire suivre le lavage simple des mains par une friction avec une solution ou un gel hydro-alcoolique.

D. L'ALIMENTATION

a) Introduction

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir.

Les repas sont préparés selon des règles d'hygiène bien précises. Différents protocoles sont mis en place (ci-joint en annexe) : protocole sur l'alimentation à Choubidou, protocole sur l'allaitement maternel, protocole sur la préparation et remise en température des aliments et protocole sur la préparation des biberons

Les repas sont livrés tous les matins, en liaison froide par une société spécialisée. Les repas sont élaborés en respectant les règles de la diététique des différentes tranches d'âge. Nous suivons l'évolution des introductions d'aliments, qui reste sous la responsabilité des parents. Nous affichons les menus à l'entrée de la structure pour informer ces derniers et un tableau des aliments introduits à cocher (tableau ci-joint en annexe). Les aliments doivent être introduits à un an.

A Choubidou, l'allaitement maternel est possible.

Soit la maman peut venir allaiter dans la crèche, nous lui mettons à disposition un fauteuil d'allaitement dans une pièce calme

Soit la maman tire son lait et nous le donnons à l'enfant au biberon (voir Protocole allaitement ci-joint).

b) Le repas

Le repas est un moment chaleureux de partage, de plaisir et de convivialité pour chaque enfant.

Le temps de repas est aussi le lieu des apprentissages, de l'autonomie et de la socialisation.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

❖ Un temps de convivialité

- Chez les bébés :

Pour les plus petits, ces temps sont basés sur leur rythme physiologique et l'accompagnement va être le plus souvent dans une relation face à face. L'équipe doit s'adapter aux manifestations spécifiques de chaque enfant et à l'expression de leurs besoins pour les repérer et y répondre. Le repas est un moment particulièrement privilégié pour les bébés. C'est pourquoi il nous semble important qu'ils boivent leur biberon dans les bras afin de leur apporter une sécurité affective et physique. En outre, lorsqu'ils passent à la diversification alimentaire, ils mangent dans des transats. Tandis que ceux qui se tiennent assis peuvent manger sur des chaises. Nous tenons compte du développement moteur de l'enfant.

❖ Le partage des repas en collectivité

En collectivité, nous sommes tenus de recevoir uniquement des boîtes de lait fermées. Sur chaque boîte, vous devez noter le nom et prénom de l'enfant.

L'équipe ouvre la boîte, note la date d'ouverture et la date de péremption (une boîte ouverte se conserve deux à quatre semaines suivants les laits). Si l'enfant ne vient pas toute la semaine, il faut revoir le conditionnement : boîte de 500g ou dosettes. On rend la boîte 1 semaine avant la DLC ;

Le biberon et la tétine sont fournis par la crèche.

Pour les anniversaires, les parents peuvent apporter gâteaux et jus de fruits fermés avec la date de péremption (gâteau industriel).

c) L'organisation du temps de repas

❖ Dans la section des « Petits choux » : bébés âgés de 3 mois à 1 an (18 mois maximum)

La section des bébés est composée de deux parties qui peuvent être séparées par une cloison amovible. Entre 10h30 et 11h, une personne s'installe en biberonnerie et commence à mettre en assiettes les repas des enfants qui mangent en premier et les réservent au chaud en les couvrant d'une assiette et préparent les biberons. Les assiettes des enfants qui dorment seront placées au réfrigérateur. Jusqu'à la diversification les parents apportent le lait, soit le lait maternel, soit le lait maternisé (deux protocoles en annexe) et dès l'introduction le repas est livré par une société de restauration en liaison froide. Le repas bébé est composé de 160 gr de légumes, 20 gr de protéine, 20 gr de féculent, un dessert lacté ou une compote. Un protocole a été mis en place pour la remise en température des aliments (protocole visible dans la biberonnerie). Un tableau est accroché avec le menu à côté de la section pour permettre aux parents de cocher les aliments introduits (voir tableau en annexe). Si l'aliment n'a pas été introduit, de la purée de carottes sera commandée. A 12 mois, les repas et goûters crèches sont commandés ainsi que le laitage. Au plus tard (3^{ème} trimestre) le biberon est remplacé par un laitage de la société.

Dans la partie de la salle, une partie réservée aux repas.

A 10h45 une personne met en place la table, dispose les chaises, prépare le coin des repas bébés.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

Une personne reste avec les enfants et propose une activité différente comme la musique ou des chansons (temps calme) dans la deuxième salle de la section et ce tout le long du repas, elle se charge également des levers et couchers si besoin. La personne arrivant à 11h aide aux repas.

Quatre enfants sont installés à table soit sur une chaise soit sur une chaise fauteuil en fonction de leur âge (la règle pour mettre un enfant autour de la table est que l'enfant soit capable de s'asseoir seul sur le sol). Les premiers enfants installés sont ceux qui ont mangé de bonne heure ou qui doivent dormir après le repas. Nous mettons une serviette à l'enfant et lui lavons les mains. Le moment du repas est un temps individuel avec l'enfant dans la section des bébés, nous respectons le rythme du repas pour chaque enfant en fonction de l'heure de son dernier repas.

Les aliments sont disposés dans l'assiette, mélangés pour que la protéine ne soit pas trop sèche, nous laissons un peu de protéine seule pour différencier le goût des aliments, nous nommons les aliments, la chaleur, la texture.

En fonction de l'âge de l'enfant, nous lui proposons une cuillère pour favoriser son autonomie et nous l'aidons en cas de besoin, nous essayons que l'enfant goûte une cuillère. Si l'enfant n'aime pas nous lui donnons la suite du repas et également à boire à l'aide d'un biberon au départ puis avec un verre muni d'une pipette. En fonction de son âge nous donnons un morceau de pain également avant le repas pour patienter ou après le dessert.

En fin de repas nous retirons la serviette et lui lavons les mains et le visage ; Nous réinstallons les enfants dans la section (la pièce est séparée en deux à l'aide d'une barrière pièce) et nous occupons des autres enfants.

Dans la section des bébés une partie est réservée aux repas des plus petits. Le biberon est donné dans les bras, sur le fauteuil d'allaitement ou sur le tapis ; le reste du repas est donné dans les transats. Nous laissons les enfants digérer dans le transat en position assis ou semi assis.

❖ **Dans la section des « Bidoux » : section des enfants âgés de 12 mois à 2 ans.**

Le repas des moyens est à 11 heures, le réfectoire se situe dans la pièce à côté de la section.

Vers 10h45 dans la salle des moyens, temps calme, histoire, petite chanson pour se souhaiter bon appétit. Ce rituel ne se pratique pas automatiquement. Nous expliquons aux enfants les consignes avant de quitter la pièce : « nous allons manger, poser les doudous, tétines dans la caisse à doudous qui sera déposée devant la porte des dortoirs, pour se rendre au réfectoire.

Dans l'espace repas 2 tables « haricots » sont installées avec 5 chaises ou 6 chaises par tables, les enfants s'installent à la table de leur choix et nous les aidons à s'asseoir sur des chaises, leur mettons une serviette. Chaque enfant a un gant de toilette mouillé pour se laver les mains. Une personne est assise au centre de chaque table en face des enfants.

Les enfants ont soit le repas « bébé » soit le repas « moyen-grand » : le repas bébé est composé de purée de légumes et purée de pommes de terre et de protéine mixée et d'un dessert ; le repas « moyen grand » est composé le plus souvent d'une entrée, d'un plat chaud (légumes, féculent et protéine coupée en petits morceaux), d'un laitage avec une tranche de pain et d'un dessert.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

Le repas est servi sur un plateau à compartiments, le repas sauf dessert est disposé sur le plateau (nous disposons également une demi-tranche de pain). Nous avons décidé d'utiliser les plateaux pour que tous les aliments soient proposés ensemble pour permettre aux enfants d'avoir le temps et le choix de manger dans l'ordre de ses envies. Le dessert est proposé après avec une moitié de tranche de pain.

Au premier semestre, la troisième personne fait le service, les plateaux sont préparés en cuisine. Elle est chargée également du lever des enfants qui dorment encore le matin.

Au deuxième semestre, lorsque tous les enfants sont passés au repas moyens grands, la 3ème personne prépare les plateaux et met l'entrée, la protéine, légumes et féculents en bac gastro. Le dessert et le pain sur assiette. La personne de service dispose le repas sur le plateau en petites quantités (plus ½ tranches de pain). Les enfants peuvent être resservis. En fonction de son autonomie nous avons deux cuillères, une pour l'enfant et une pour le personnel pour aider l'enfant en cas de besoin. Dès le début du repas l'enfant a son verre d'eau que nous remplissons dès que l'enfant a soif.

Le temps du repas est un moment calme, convivial où l'enfant prend du plaisir à manger.

Nous demandons à l'enfant de goûter une cuillère et si celui-ci n'aime pas, l'enfant mange le reste du repas. Le personnel de service donne aux enfants un gant mouillé pour qu'il se lave la bouche et les mains, l'adulte l'aide si besoin puis lui enlève sa serviette. Chaque enfant se lève et prend son gant et sa serviette pour le déposer dans la bassine. Les enfants retournent dans la salle de jeux pour jouer et commencer à se déshabiller pour la sieste. Le repas dure environ de 30 à 40 minutes.

❖ Dans la section des « Choubidou » : section des grands enfants âgés de deux à trois ans

Le repas des grands est à 11 heures 30. A 11h05 ou 11h10 la section est séparée en deux groupes. Le premier groupe se rend aux toilettes puis se lave les mains au lavabo ; Les enfants prennent du savon, se frottent les mains, se rincent et l'adulte les aide à se sécher. Les enfants s'installent sur le tapis pour le temps calme. A 11h30, les enfants par petits groupes s'installent à une des deux tables préparées pour eux. Les deux autres groupes font la même chose et quand tous les enfants sont installés, les adultes les aident à mettre leur serviette.

Au premier semestre, une personne est au service à 11h15 ; elle met la table, les assiettes, les cuillères, les verres, le pot d'eau et les couverts pour l'adulte.

Deux adultes s'installent aux deux tables « haricot », en face des enfants. La troisième personne de service leur fait passer le récipient avec l'entrée, et elles servent les enfants. En fonction des plats et des enfants une demi-tranche de pain est proposée. Idem pour le plat chaud un récipient pour la protéine, un récipient pour les légumes et le féculent. Si l'enfant n'a pas mangé son entrée on lui laisse dans l'assiette, s'il a envie de la finir après le plat chaud. Le personnel de table débarrasse les assiettes et le personnel de service les met sur le chariot.

Les enfants ont chacun une cuillère et dès le deuxième semestre une fourchette. Ceci leur permet de les préparer au passage à la cantine scolaire.

Le temps du repas est un moment calme, convivial où l'enfant prend du plaisir à manger. Le plat principal est disposé dans l'assiette sans le mélanger pour que l'enfant différencie le goût des aliments.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

L'adulte est attentif et à l'écoute des demandes de l'enfant. Nous demandons à l'enfant de goûter une cuillère et s'il n'aime pas, nous poursuivons le repas. L'adulte aide l'enfant en fin de repas si besoin. Le pain, le fromage et les fruits coupés en morceaux sont présentés dans une assiette et l'enfant se sert.

Durant le repas, les enfants sont resservis en eau. Le personnel de service donne aux enfants un gant mouillé pour qu'ils se lavent la bouche et les mains et enlève leur serviette.

La première table se lève, chaque enfant pose son gant et sa serviette dans la bassine et va jouer en jeu libre ou commence à se déshabiller sur le tapis. Le premier groupe de 7 enfants prend son doudou puis part avec 2 adultes dans la salle de change. (Avant le départ, l'adulte rappelle les consignes, déplacement dans le calme). La deuxième personne revient du change et, avec la troisième personne, procède de la même façon. Le repas des grands dure environ 30/40 minutes.

Au deuxième semestre,

Ce qui change en plus : Repas à 11h30 (11h45 si le groupe d'enfants tarde à s'endormir)

Une fois les enfants installés à table, la personne de service dispose les assiettes avec l'entrée. En fonction des plats et des enfants une demi-tranche de pain est proposée.

Pour le plat chaud : le personnel de service, dès que l'enfant a fini l'entrée ou n'en veut pas le guide vers le chariot, le personnel de cuisine sert chaque enfant à l'assiette (l'entrée est laissée dans l'assiette). Le personnel à table coupe la viande. Les enfants lorsqu'ils ont fini ou non, sont invités par le personnel de service à se lever pour se servir pour le fromage, le pain et le dessert : tout est disposé sur le chariot. Le personnel de table coupe les fruits à l'aide du coupe fruit et enlève la croute du fromage.

CONSIGNES POUR TOUTES LES SECTIONS :

- Pas de doudou à table,
- Poursuivre le repas même si l'enfant n'aime pas (pas de privation),
- Si l'état de santé de l'enfant est modifié, on l'incite à se mettre à table mais on respecte son choix de ne pas vouloir manger (selon l'organisation, il peut manger en décalé),
- L'adulte est garant de l'ambiance en posant sa voix.

Annexes :

CONDUITE A TENIR EN CAS DE POURSUITE D'ALLAITEMENT MATERNEL

Recueil du lait :

- Respecter les règles d'hygiène
- Le lait maternel se conserve 48 heures.

Transport du lait :

- Le lait se transporte dans un sac isotherme avec un bloc réfrigérant.

Stockage et conservation du lait :



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
ST-GIROD

- Le lait peut être apporté congelé ou réfrigéré (ne pas le recongeler).
- Chaque biberon doit comporter :
 - le nom et le prénom de l'enfant
 - la date et l'heure de recueil du lait
 - la date et l'heure de la congélation
- Le lait doit être conservé au réfrigérateur (température inférieure à 4°C).
- Apporter la quantité nécessaire de lait pour la journée.

Administration à l'enfant :

- Mettre le lait à décongeler au réfrigérateur ou dans un bac d'eau froide.
- Si le lait est décongelé au bain-marie ou au chauffe-biberon, jeter la quantité non-bue par l'enfant.
- Tout lait chauffé doit être consommé dans la demi-heure.
- Le lait se conserve 24 heures à partir du moment où il est mis en décongélation.
- NE PAS UTILISER DE MICRO-ONDES.

PROTOCOLE DE LA PREPARATION ET REMISE EN TEMPERATURE DES ALIMENTS

Préparation :

- Se laver les mains,
- Mettre la blouse et la charlotte qui se trouvent dans la biberonnerie,
- Prendre la température du réfrigérateur (entre 3 et 6°C).

Pour les repas apportés par les parents : lors de la diversification

- Vérifier la date de péremption et le plock d'ouverture.
- Mettre le petit pot de légumes dans un bol couvert d'un film. Noter sur le film le nom de l'enfant et la composition du plat.
- Remettre l'assiette au réfrigérateur.

Pour les repas livrés :

La personne de cuisine a apporté les repas dans le réfrigérateur de la biberonnerie.

- Prélever 20 g de viande ou poisson et 200 g de légumes ou féculents par assiette.
- Filmer l'assiette et mettre le nom de l'enfant et la composition du repas.

Remise en température :

En ayant toujours la blouse et la charlotte :

- Prendre l'assiette au réfrigérateur, la réchauffer au four à micro-ondes (1 mn 30/ 2 mns ; température + 63°C).



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

- Désinfecter la sonde et prendre la température des aliments (+63°C).
- Mettre sur le chariot avec le dessert, le verre d'eau ou le biberon (l'eau est livrée par la société, lorsqu'on ouvre une bouteille, noter la date et l'heure (conservation 24 heures)).
- Enlever la blouse et la charlotte pour porter le chariot dans les sections.

PRÉPARATION DES BIBERONS

- Désinfection du plan de travail
- Lavage simple des mains (selon protocole)
- Prendre le biberon de l'enfant, le remplir avec l'eau en quantité indiquée
- Faire chauffer l'eau au chauffe- biberon ou avec le bib express
- Prendre la boîte de lait de l'enfant et vérifier la date de péremption
- Mettre la quantité de poudre nécessaire à l'aide de la cuillère-mesure
- Faire rouler le biberon entre les mains avant de le secouer
- Vérifier la température du biberon
- Nettoyage : Rincer le biberon et la tétine ; Mettre le biberon au lave-vaisselle sur un cycle long et chaud

E. LE SOMMEIL

Le sommeil contribue au développement psychique de l'enfant : il est essentiel de se donner les moyens de répondre aux besoins individuels/ il est indispensable de veiller à respecter les besoins de chaque enfant. Pour cela, l'équipe adapte et aménage le fonctionnement pour chaque enfant qui manifeste le besoin de dormir, qu'il puisse se reposer dans un lieu adapté (dortoir double dans chaque section, respect du calme, personne dans les dortoirs).

Préparation des enfants avant le couchage :

Ce temps de repos sera respecté, en priorité dans l'intérêt de l'enfant et ne sera pas interrompu (sauf cas particulier qui pourra être discuté dans la section des grands pour la sieste trop longue ou trop tardive : exemple – sieste de plus de 3 heures).

L'équipe sera vigilante pour assurer la continuité des rites d'endormissements et mettre en place des rituels avec le groupe pour les couchers collectifs. Les levés seront échelonnés pour permettre à chacun de se réveiller à son rythme. Une personne reste dans le dortoir pendant la sieste, possibilité de laisser la surveillance lorsqu'il n'y a plus qu'un ou deux enfants.

Notre rôle est donc de :

- Prendre en compte les transmissions du matin afin de respecter le rythme et les habitudes de l'enfant.
- Connaître ses rituels d'endormissements ou ré endormissements (doudou, gigoteuse, sucette, vêtement avec l'odeur de maman).
- Adapter le couchage : lits à barreaux ou couchettes
- Savoir connaître les signes de fatigue. L'enfant dort quand il en a besoin et non quand l'adulte le décide (bâillement, frottements des yeux, envie de s'allonger, prise de doudou, pleurs...)
- Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères, en mettant un temps calme avant le coucher (lecture, chansons douces, relaxation). L'enfant a toujours le même lit.
- Détacher une professionnelle au moment de l'endormissement pour rassurer et empêcher que les enfants se réveillent mutuellement.
Au moment du coucher, l'enfant peut être angoissé ou anxieux car lui rappelle la séparation avec ses parents.
- Possibilité de faire un tableau du temps du sommeil à titre indicatif pour chaque enfant (fiche du rythme du sommeil)
- Surveiller le réveil par le biais des baby phones ou visuellement par le hublot
- Toutes les demies heures, entrer dans le dortoir pour vérifier le faciès des enfants. Noter sur le tableau des surveillances devant le dortoir votre prénom et l'heure.
- Noter sur le cahier de transmissions pour permettre d'évaluer la qualité ou non du sommeil de l'enfant et le retranscrire aux parents.

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant sa phase d'éveil.

En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer les bénéfices d'activité d'éveil et de découverte sensorielle. L'enfant est plus détendu, l'endormissement du soir est plus facile.

L'enfant peut présenter des troubles du sommeil, certains signaux peuvent nous alerter :

- Agitation ou hyperactivité en fin de journée
- Perte d'appétit
- Pipi au lit
- Pleurs au coucher
- Problèmes de concentration
- Réveil difficile
- Refuge dans le sommeil
- Lutter pour ne pas dormir

La place du doudou, quel que soit sa forme, est primordiale en structure. Il permet la transition entre le milieu familial et la structure. Il assure et sécurise l'enfant en l'absence de ses parents et il est d'autant plus présent lors des phases de sommeil.

Les doudous sont toujours disponibles dans les sections ; l'enfant peut le mettre soit dans les pochettes à doudou prévues à cet effet soit donné aux professionnelles, qui le lui rendra dès que le besoin se faisant sentir,



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

cependant, chez les bidous et choubidou, les doudous sont rangés lors des temps d'ateliers, de repas et pour sortir. Certains doudous peuvent rester au multi accueil afin de ne pas l'oublier le matin.

F. L'ÉVEIL

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son identité et personnalité. L'activité permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions tout en prenant du plaisir.

Le jeu permet la découverte de l'environnement : laisser l'enfant explorer, faire ses découvertes, avoir recours à son imaginaire, explorer l'objet de son attention.

LE JEU EST TRÈS IMPORTANT CAR IL PERMET À L'ENFANT DE GRANDIR ET DE SE CONSTRUIRE.

Le jeu aide l'enfant à son développement moteur : il permet l'équilibre, d'acquérir la coordination, de découvrir sa compétence, son savoir-faire, sa créativité, permet de résoudre les problèmes.

Le jeu permet de développer ses compétences relationnelles : prendre place à tour de rôle, partager, collaborer, se faire des camarades.

Le jeu permet d'évacuer le stress et l'agressivité, ses angoisses.

Pour jouer l'enfant a besoin d'un environnement sécurisant, un espace fixe.

Le multi accueil Choubidou est un lieu où il peut inventer des activités variées lui permettant de faire des expériences, des découvertes et de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure. Toutes les actions de la journée sont sources d'activités. Par exemple, se laver les mains, manger, se déshabiller, ranger les jeux...

Le rôle des professionnelles est de proposer des activités dirigées, des espaces aménagés, des jeux libres, une diversité dans les propositions pour que chaque enfant, en fonction de son développement puisse avoir une ou des réponses à ses besoins et désirs.

Pour cela l'équipe fait preuve de grandes capacités d'adaptabilité et de remise en question chaque jour pour ne pas fonctionner sur des automatismes, mais pour aménager et organiser des propositions qui ont du sens individuellement mais aussi collectivement.

Les enfants peuvent choisir et être respecté dans ce choix. Ce sont eux qui vont se saisir des propositions pour se les approprier individuellement en fonction de leur développement et qui grandiront à leur rythme, suivant leurs expérimentations.

Les professionnelles sont dans l'observation permanente, dans la réflexion et la recherche du sens.

Elles se rendent disponibles et orientent les enfants pour que malgré leurs choix, les règles de la collectivité puissent être respectées et vécues de manière constructive.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

Devenir autonome c'est être capable d'intérioriser les règles, les limites et les interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnelles. Elles peuvent d'ailleurs être différentes de celles des parents.

Dans toute proposition, l'enfant comme l'adulte doit prendre du plaisir.

Il existe différents jeux :

- Les jeux SENSORIELS jusqu'à environ 12 mois : l'enfant met à la bouche, cela lui permet de grandir, de découvrir des objets de son environnement, de se rassurer.
- Les jeux MOTEURS : pour agir, se mouvoir, explorer l'espace, toucher, courir, sauter. Ces jeux lui permettent de développer sa confiance, pour lui donner envie en mettant en scène les jouets, avoir des rituels, pour se repérer dans le temps.
- Les jeux DE REGLES : pour établir les relations avec les autres.
- Les jeux SYMBOLIQUES : Ce sont les jeux du faire semblant, les jeux d'imitation. Jouer un personnage, se mettre à la place de quelqu'un, cela permet d'extérioriser l'agressivité et développer l'imaginaire. Les jeux de construction, de fabrication : manipulation de différentes matières, aide à concrétiser des idées.
- Le jeu LIBRE : L'enfant est encadré par l'adulte pour veiller à sa sécurité et pour l'accompagner dans ses apprentissages. Mais il n'y a pas de consigne, l'enfant est libre de jouer ou non. Cette autonomie lui donne la possibilité de créer son univers de d'être acteur.

Proposés le matin à l'accueil jusqu'à 9h30, en début d'après-midi, pendant les siestes et en fin de journée. L'équipe s'adapte aux besoins de l'enfant.

En permanence dans la section est aménagé un coin poupée, dinette, garage, animaux pour le jeu symbolique. Un espace détente, coin livres, puzzles, jeu de construction. Le jeu libre se déroule également dans les jeux extérieurs : mise en place des voitures, trotteurs, ballons. Cette activité favorise le développement physique et participe à l'évolution des fonctions relationnelles et sensorielles de l'enfant.

Ces temps de jeu libre sont présents dans les trois sections.

La durée varie suivant l'implication et le besoin de l'enfant mais aussi en fonction de l'organisation de la journée. Le professionnel sait repérer les signes annonçant la fin du jeu libre.

➤ Le jeu DIRIGÉ :

Il y a une consigne : plus de règles. Il est souvent choisi par professionnelle et a une durée déterminée selon l'âge et la capacité de concentration.

Ce sont les jeux de société, les lotos, les mémoires, les activités manuelles, mais aussi les jeux de transvasement et manipulations (pâtes à modeler, à sel, terre, transvasement semoule, sable eau, les activités sensorielles (dalles tactiles, livres sonores ou toucher), les parcours psychomotricité et l'expression corporelle (danse, relaxation, gymnastique, mimes).

Certaines règles sont à respecter : attendre son tour, respecter les consignes de jeu.

Répartir les enfants par petits groupes facilite les contacts entre eux et donne à chacun plus d'espace pour s'exprimer.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

Les différentes activités proposées à CHOUBIDOU

• LES PORTES OUVERTES

La structure étant séparée en 3 sections, nous souhaitons ouvrir les portes aux enfants lors d'un temps (ou créneau horaire) exceptionnel.

Ce temps d'ouverture des sections permet aux enfants de circuler librement dans la structure et ainsi être décroisé de leur environnement de d'habitude.

- Fréquence : 1 fois par mois
- Durée : 1 heure de jeu
- Encadrement : - 1 professionnelle par atelier
- 2 professionnelles dans le couloir
- 1 professionnelle pour les toilettes
- Consignes : règles de base : ne pas courir, ne pas crier, chaque jeu reste dans l'atelier. C'est l'enfant qui décide de son choix de jeu et de gérer son temps : s'il ne veut pas jouer, il a le droit.
- Ateliers proposés : voiture/dinette (nursing) ; pâtes/sable ; pêche ; coloriage ; ardoises ; kapla ; tableau craies...

• L'ÉVEIL MUSICAL

Il s'agit d'un éveil qui nous semble être important à apporter à l'enfant. Les phénomènes sonores constituent un mode de communication, d'échanges fondamentaux qui prédisposent au langage. L'activité musicale s'inscrit dans une relation privilégiée entre l'adulte et l'enfant créant un espace de communication.

Ainsi les enfants peuvent écouter, toucher et manipuler les instruments. C'est un moment de découverte qui fait appel à tous les sens et qui laisse à l'enfant une ouverture vers la créativité.

L'animation est organisée régulièrement par l'équipe de Choubidou faute d'une intervenante extérieure.

Nous disposons également :

- D'instruments de musique que nous utilisons en ateliers avec les enfants : ils peuvent manipuler, réaliser, s'approprier les instruments pour les découvrir
- De livres musicaux
- D'un temps chansons qui est proposé chaque matin lors d'un regroupement.

➤ LA LECTURE

Le support livre est utilisé tout au long de la journée, soit de manière libre, soit lors d'un temps calme. Il permet à l'enfant et l'adulte d'être en interaction et surtout d'encourager l'enfant à s'exprimer.

De plus, chaque matin, nous nous retrouvons enfants et professionnelles autour d'un temps de regroupement qui permet de se dire bonjour et où nous lisons des livres et chantons comptines.

Nous avons mis en place une commission bibliothèque, ouverte à toutes les sections. Elle nous permet d'organiser des RDV à la bibliothèque municipale, où nous allons avec un petit groupe d'enfants, choisir des livres pour la structure.

La commission a organisé à la bibliothèque « l'heure du conte ». Une fois par mois nous retrouvons quatre enfants du multi-accueil La Farandole de Saint Germain la Chambotte pour écouter des ouvrages adaptés à l'âge des enfants. Nous nous rendons à l'heure du conte avec deux adultes et quatre enfants de la section des moyens et des grands. La conteuse aménage un espace pour cette rencontre. Nous terminons l'animation en empruntant une dizaine de livres pour tout le multi-accueil.

G. LE LANGAGE

- Avant 1 an : peu d'interaction entre enfants. C'est surtout l'adulte qui parle à l'enfant (avec les yeux, les mots, le toucher).
- 12-18 mois : la conscience de soi et de l'autre augmente, donc les interactions, voir les conflits augmentent. L'enfant peut mordre pour s'exprimer. Les professionnelles utilisent des mots simples.
Ce qu'on peut faire :

- ❖ Favoriser la lecture : l'enfant participe en montrant les images qui correspondent aux mots nommés, histoires courtes, comptines
- ❖ Répéter ce que l'enfant dit et montrer ou donner l'objet qu'il nomme (indique que l'on comprend ce qu'il dit). Il saura que nous accordons de l'importance à ce qu'il dit et que ses efforts pour communiquer donnent des résultats
- ❖ Encourager
- ❖ Compléter les mots ou phrases en ajoutant 1 élément pour qu'il apprenne à se servir des mots.

- 18-24 mois : le vocabulaire augmente rapidement
Ce qu'on peut faire :

- ❖ Commenter souvent les mots (l'aider à construire des phrases)
- ❖ La motivation (l'enfant se sent écouté et intéressant)
- ❖ Essayer d'interpréter le sens de ses phrases de 2 mots pour comprendre ce qu'il dit ou veut
- ❖ Attirer son attention sur le nom des choses qui l'entourent
- ❖ Le féliciter lorsqu'il repère le mot, mais ne pas le forcer à le faire

- 2 à 3 ans : Les enfants de cet âge utilisent fréquemment des phrases de 2 ou 3 mots. La différenciation (moi/ autrui) apparaît avec le langage. Le langage permet de faire semblant, de faire dans le jeu des scénarios ou chacun a son rôle.

Ce qu'on peut faire :

- ❖ Lui parler, l'aider à construire son vocabulaire, à comprendre le rôle des choses qui l'entourent et à organiser le monde dans sa tête
- ❖ Lui faire regarder souvent des livres, lui poser des questions sur l'histoire racontée
- ❖ Poser les questions qui lui offrent des choix de réponses sur ce qu'il fait (cela encourage l'enfant)
- ❖ Jeux (exemples des poupées) : poser des gestes (manger, s'habiller,)
- ❖ Les livres facilitent l'apprentissage du langage et permettent à l'enfant d'apprendre à écouter, font appel à la mémoire et développe l'imagination



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
ST-GIROD

H. LE SPORT

L'activité sport se fait le lundi matin de 9h30 à 11h à la salle Montillet (salle attenante à l'école des Allobroges) à Albens à Entrelacs.

La section des grands participe avec 6 à 8 enfants à une animation sport présentée par Marie Paule PELTIER, éducatrice de jeunes enfants ou en interne par une auxiliaire ou l'éducatrice, elle est accompagnée de deux personnes de la section des grands. Le départ est à 9h30 et le retour vers 11h15.

Ces séances permettent aux enfants de sortir du multi-accueil et de participer à une séance sport dans une salle spécifique à cette activité (glace, tapis, sol adapté). Séances préparées en amont par l'éducatrice, permet d'avoir un suivi des séances et que tous les enfants participent à tour de rôle.

Apprentissage du déplacement dans l'espace, de la connaissance de son corps, de comprendre une consigne simple, de jouer en groupe puis individuellement, prendre conscience du groupe (imitation ; exercices à deux, à plusieurs), relaxation.

I. LES SORTIES

a) LES SPECTACLES

Les spectacles « marionnettes, clowns » proposés par des troupes extérieures

- Les lieux /salles d'animations, multiaccueil de ST-GERMAIN
- Déplacements en autocar
- Enfants concernés : section grands et éventuellement les plus âgés des moyens, selon les places disponibles
- L'équipe de la section des grands est présente, l'infirmière ou la Directrice est également présentes dans l'autocar et pendant le spectacle.
- Des parents disponibles qui souhaitent faire partie de l'équipe accompagnatrice s'engagent à accompagner 2 enfants (qui seront déterminés en amont).
- Objectif des spectacles :
 - Découverte du monde de déplacement, vision de haut
 - Développer l'imagination de l'enfant au travers de l'histoire, du décor, des sons...
 - Rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes pendant ce temps
 - Découvrir des univers différents, des façons de raconter les histoires animées avec des décors, des déguisements, l'utilisation d'outils multimédias ou d'instruments de musique, faire vivre les marionnettes, rendre l'histoire plus concrète

b) « LA VISITE DE L'ÉCOLE MATERNELLE D'ALBENS »

- ❖ Les enfants concernés qui entrent en septembre à l'école maternelle, et qui sont inscrits à Albens sont invités à découvrir leur future école. Deux visites car deux écoles sur la commune.
- ❖ La date de la visite est déterminée par la directrice de l'école maternelle d'Albens et la directrice du multi-accueil et se situe courant Juin.
- ❖ Ce temps de visite dure environ deux heures.
- ❖ Les enfants concernés sont accueillis au multi-accueil pour partir avec le groupe à pied.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
ST-GIROD

Nous demandons l'aide des parents qui s'engagent à accompagner 2 enfants jusqu'à l'école (1 adulte – 2 enfants).

Deux personnes de l'équipe des grands sont présentes (une auxiliaire et un agent d'animation) et la directrice ou la directrice adjointe sont également présentes dans l'encadrement des enfants pendant ce déplacement à l'extérieur (aller-retour).

- ❖ Seuls les enfants et l'équipe de la section seront présents pendant ce temps de découverte et de vie de l'école maternelle et se passe de manière suivante :
 - Arrivée à l'école : nous sommes accueillis par la directrice, les institutrices et les ATSEM
 - Le groupe est divisé en 2 ou 3 groupes, qui seront aiguillés vers une classe de petite section, moyenne ou grande section de maternelle. Un adulte référent de Choubidou accompagne les enfants dans la classe et reste tout le temps de la visite avec eux.
 - Cet accueil se passe sous forme de jeux libre, les enfants peuvent choisir leurs jeux et vont côtoyer, rencontrer les élèves, la maîtresse, l'ATSEM pour ce premier contact.
 - Le temps de jeux libre : puzzles, jeux d'imitation, pâte à modeler
 - Ensuite un temps désengagement
 - Suit d'un groupement pour un temps calme, d'histoires, chansons, d'échanges et de prestations
 - Ensuite une activité est proposée (peinture, psychomotricité, danses)
 - Après cela un temps calme ou un verre d'eau est proposé
 - Puis la récitation de l'extérieur de jeux, gestion de l'espace, l'observation des élèves)
 - Puis le départ ; soit les enfants ne mangeant pas au restaurant scolaire sont conduits à l'extérieur de l'école ou leur parent les récupèrent, soit les enfants suivent les enfants de la petite section

Le retour à la crèche se fait avec les parents accompagnants. Pascale et notre remplaçante viennent nous chercher.

c) LES SORTIES EXTRA CHOUBIDOU

➤ Les Balades :

- 1 adulte accompagne 2 enfants
- 2 adultes minimum
- Une balade d'une durée de 1/2 h à 3/4 h
- Lieu : le Parc de jeux d'Albens, balades dans le quartier de la crèche : centre du village et marché par exemple, également pour aller à la bibliothèque
- But de la balade :
 - découvrir ou redécouvrir l'environnement proche des enfants par observation (maisons, véhicules, flore)
 - changer d'environnement (limité à l'intérieur des locaux et des cours d'extérieur)
 - s'aérer
 - marcher sur de plus longues distances et donc se muscler et développer l'acquisition de la marche
 - le plaisir de rencontrer des animaux (chats, chiens), avoir les surprises (comme observer des travaux et les véhicules (camions, grues, tracteurs...))

- favoriser les échanges verbaux avec les enfants sur ce qu'ils voient
- partage d'un moment agréable à l'extérieur de la crèche
- observer les réactions de l'enfant en dehors de la crèche et du cadre habituel (peurs, surprises, facilité à se mouvoir, facilité d'adaptation à de nouvelles consignes ...)
- apprentissage du respect des consignes
- tenir la main de l'adulte pendant la balade
- être soucieux de la sécurité (marcher sur les trottoirs, traverser sur les passages piétons, traverser la route après s'être assuré d'aucun véhicule)
- le départ en balade est signalé aux responsables et noté dans le cahier de liaison (les prénoms des adultes avec un numéro de téléphone portable, les prénoms des enfants emmenés et leur section, la date, l'heure et le lieu).

J. L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Pour accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses acquisitions, notre rôle est de penser au lieu de vie grâce à un aménagement de l'espace adapté à l'âge, aux besoins de l'enfant et à sa sécurité.

Un aménagement spécifique a été mis en place par section :

- Section des bébés : c'est un lieu de vie « cocooning ». L'espace est divisé en deux, une partie avec des tapis de couleur en coussins au sol et une seconde partie réservée aux activités et au temps des repas. Chaque jour, des jouets sont mis à leur disposition suivant leurs besoins.

Dortoirs : au nombre de deux, ils sont composés de 6 lits barreaux chacun.

- Section des moyens : un lieu de vie facilitant les déplacements et les découvertes. Dans cette section on retrouve quatre espaces :
 - « temps calme » avec tapis et coussins
 - jeux d'imitation avec de la dinette, des poupées, ...
 - jeux d'imagination avec à leur disposition des voitures, des animaux,...
 - motricité avec une structure adaptée (toboggan).

Chaque jour, d'autres jeux ou jouets sont mis à leur disposition suivant leurs besoins.

Réfectoire attenant à la section. Pour le temps du repas, deux tables et des chaises. Le temps du repas : au rythme des enfants, permettre à ceux qui ont fini de manger de retourner jouer et à ceux qui mangent de rester à table sans être dérangés.

Dortoirs : deux dortoirs composés de 6 lits barreaux chacun.

- Section des grands : un lieu de vie facilitant les interactions et la continuité de leurs découvertes. Dans cette section on retrouve quatre espaces :
 - « temps calme » avec tapis
 - « coin lecture » avec banquettes et livres mis à disposition
 - « jeu symbolique » avec des modules de « nursing » et dinettes
 - activités et repas avec tables et chaises.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
S^T-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
S^T-GIROD

Comme pour les autres sections, des jeux et jouets sont mis à disposition quotidiennement. Pour ne pas perdre la notion de plaisir, les professionnelles changent régulièrement les jeux proposés. Les professionnelles s'adaptent ainsi aux besoins et au développement de chaque enfant.

Dortoirs : deux composés de huit couchettes maximum chacun.

D'autres espaces de vie :

- les cours extérieurs : chaque section possède un espace extérieur. La cour des grands possède un toboggan ainsi qu'une table, une cuisine et une cabane. La cour des grands peut être divisée en deux par une cloison amovible. La cour des moyens et des bébés possèdent chacune une cabane et le sol est en caoutchouc.
- La salle des ateliers : possède tapis, chaises, tables, placard de rangement, toboggan. Elle permet de séparer le groupe des sections, on peut s'y rendre avec un groupe de 6 à 8 enfants maximum pour un atelier à mettre en place ou une activité sur place (dans le placard, tableau noir collé au mur, toboggan).
- La salle d'eau : tables, chaises, un chevalet, un meuble de peinture et des lavabos adaptés. Elle permet de faire un atelier en petits groupes, salle adaptée à toutes activités salissantes (peinture, pâte à sel, eau, sable).

K. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES :

Les parents seront avertis de l'arrivée du stagiaire.

Le stagiaire sera pris en charge par un maître de stage qui aura le même statut professionnel que la formation entreprise. Le maître de stage devra se montrer disponible et accorder au stagiaire des temps de discussion et d'évaluation.

Une visite des locaux sera organisée par sa tutrice, un casier pourra lui être attribué suivant la disponibilité. Une tenue adaptée est demandée.

Pour le repas, un frigo et un micro-onde sont mis à disposition, le stagiaire peut manger sur place.

Lors de son arrivée dans la structure, le stagiaire doit informer sa structure de ses objectifs de stage, préalablement préparés. Les premiers jours, une période d'observation est mise en place.

Le stagiaire ne doit jamais se retrouver seul avec les enfants.

III. CONCLUSION :

Choubidou s'inscrit dans un environnement géographique et dans une dynamique locale. La richesse de la vie doit pouvoir aux enfants et aux familles qui, par le lieu d'accueil, pourront créer un réseau de parents et prendre du plaisir à se retrouver à l'extérieur ; C'est cette notion de plaisir qui doit être mis en avant : plaisir de se voir, de se rencontrer, d'être ensemble, de se connaître et de se séparer pour aller vers une nouvelle histoire.



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
ST-GIROD